



La Chambre

LE BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

juin 2026 - NUMÉRO 23





SOMMAIRE



	VIE DE LA COMMUNE	3
	FINANCES	6
	TRAVAUX	8
	INFORMATIONS PRATIQUES	10
	ENVIRONNEMENT ET CIVISME	11
	ASSOCIATIONS	14
	AGENDA	16


 **Adresse** : Mairie de La Chambre 294 Grande Rue
73130 LA CHAMBRE

 **Directrice de la publication** : Mathilde Sonzogni

 **Comité de rédaction** : Mathilde Sonzogni / Sofia Brun / Sindy Bektas /
Sandra Malenfant / Monique Bassi-Léger

 **Crédit photos** : Mathilde Sonzogni

 **Tirage** : 733 exemplaires. Dépôt légal à parution.

 **Votre avis compte, faites nous un retour sur
cette édition à mairie@la-chambre.fr**





**Mathilde
SONZOGNI**
Maire



**Yannick
MILLERET**
1er adjoint



**Julie
HERMIER**
2ème adjointe



**Philippe
BOST**
3ème adjoint



**Nathalie
BRAUN**
Conseillère
déléguée



**André
TRUCHET**
Conseiller
délégué



**Charline
PHILIPPON**



**Sindy
BEKTAS**



**Monique
BASSI-LEGER**



**Sandra
MALENFANT**



**Martine
MARTY**



**Gauthier
SCHNEIDER**



**Michel
MARTINET**



**Nicolas
RAVEAUD**



**Gérard
JULLIARD**





Commune de La Chambre

Commune :

Bienvenue ! Vous avez le plaisir d'être accueillis par Véronique MARTIN-ROSSET à l'accueil de la mairie pour toutes vos démarches depuis le 1^{er} février 2026.



Fermeture exceptionnelle de la poste :
du 13 au 18 juillet 2026

Du côté des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Communauté de communes Terres de Maurienne

Le conseil communautaire a été installé le 17 avril 2026.

Présidence : Mathilde SONZOGNI

Vice-présidents : Philippe GIRARD (Sainte Marie de Cuines), Laure PION (Notre Dame du Cruet), Dominique LAZZARO (Saint Etienne de Cuines), Yves de BEL AIR (Saint François-Longchamp) et Stéphan PEZZANI (Saint Colomban des Villards).

La commune est également représentée par Yannick MILLERET, Monique BASSI-LEGER et Philippe BOST.



Bernard Chêne a inauguré la résidence des cordeliers le 17 avril, dernier jour de sa présidence. Rez de chaussée et premier étage accueilleront progressivement à partir de juin la maison de santé au rez de chaussée et au 1^{er} étage (médecins, dentiste, orthophoniste, orthoptiste, ostéopathe, diététicienne, psychologue, infirmiers et kinésithérapeutes). Les deuxième et troisième étages sont prévus pour 16 logements en habitat inclusif (personnes âgées autonomes) : arrivée des premiers occupants aux mêmes dates.

SIVU ARC ÉNERGIE MAURIENNE

Gérard BORDON a été reconduit à la présidence. Philippe BOST a été élu vice président. La commune est également représentée par Julie HERMIER et Martine MARTY.

SIEPAB

Lionel COMBET et Joël PERROTIN ont été reconduits à la présidence et vice-présidence. La commune est représentée au sein de ce syndicat par Yannick MILLERET, Nicolas RAVEAUD et Michel MARTINET.





Adoption du CFU 2025 le 30 mars 2026

Le Compte Financier Unique, successeur du compte administratif et du compte de gestion, est le document qui constate les résultats de l'exécution du budget par le maire ordonnateur, en reprenant toutes les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année précédente.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses :	1 154 699.00 €
Recettes :	1 778 963.97 €
Excédent de clôture :	624 264.97 €
Résultat antérieur :	+ 408 954.98 €

Résultat de clôture :	1 033 219.95 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses :	1 117 095.37 €
Recettes :	1 025 970.52 €
Résultat de clôture :	-91 124.85 €
Résultat reporté :	- 573 222.80 €
Restes à réaliser :	216 761.66 €

Résultat de clôture :	-881 109.31 €



Après avoir couvert le besoin en financement, le résultat global de l'exercice est de :

+ 152 110.64 €



Adoption du Budget 2026 le 2 mars 2026

Le budget primitif 2026 de la commune s'équilibre comme suit :



En section de fonctionnement
à la somme de

1 604 457.24 €

en dépenses et en recettes



En section d'investissement
à la somme de

1 883 609.31 €

en dépenses et en recettes

Pour mémoire, l'ensemble des dépenses est TTC. Une fraction de la TVA (investissements) est reversée à la commune 2 ans après le paiement des factures.



Taux d'imposition inchangés



Taxe d'habitation

4.77 %



Taxe foncière
sur les propriétés bâties

18.28 %



Taxe foncière
sur les propriétés non bâties

32.11 %

La commune de La Chambre compte avec un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties parmi les moins élevés de France.





Adoption du Budget 2026 le 2 mars 2026

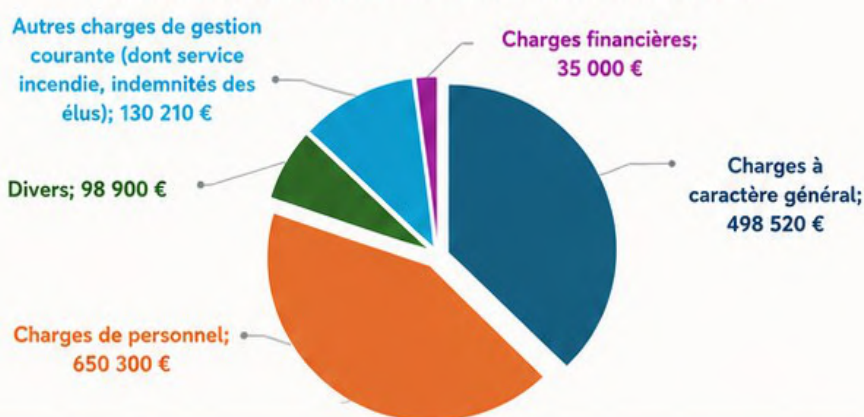
Le budget primitif 2026 de la commune s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de **1 604 457.24 €** en dépenses et en recettes ;
- En section d'investissement à la somme de **1 883 609.31 €** en dépenses et en recettes ;

Pour mémoire, l'ensemble des dépenses est TTC. une fraction de la TVA (investissements) est reversée à la commune 2 ans après le paiement des factures.

La note de synthèse du budget est disponible sur le site internet de la commune :
<https://la-chambre.fr/finance/>

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



CHARGES DE PERSONNEL

Il convient de noter que les charges de personnel comprennent désormais : l'agent postal et l'intégralité des charges de l'encadrement périscolaire et restauration scolaire. Celles-ci sont refacturées aux organisateurs.



BUDGET PRUDENT

Il s'agit d'un budget prudent dans l'attente des budgets de l'Etat.
Au niveau des recettes de subventions, seules ont été comptabilisées les subventions dont on a la certitude du versement en 2026 (dont des subventions de travaux de 2024 non encaissées en 2025).



RECETTES ATTENDUES

Les recettes escomptent la vente de l'appartement dont a hérité la commune à Chambéry (en juin 2026).

En outre, les capitaux restant dûs sont en nette diminution (emprunts).

EMPRUNTS AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

En outre, les capitaux restant dûs sont en nette diminution (emprunts).

Désignation	Date d'obtention	Montant emprunté	Dette en début de mandat	Capital restant du 31/08/2025
Nouveau casernement gendarmerie	11/08/2017	1 301 514.00	1 256 108.54 €	926 196.65 €
Prêt travaux 2022	24/03/2022	200 000.00	200 000.00 €	159 768.97 €
Réaménagement école de musique	26/06/2012	500 000.00	277 508.71 €	130 342.17 €
Prêt travaux 2023	24/01/2023	200 000.00	200 000.00 €	171 519.63 €
		2 201 514.00 €	1 933 617.25 €	1 387 827.42 €



Les portages financiers consentis par l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local) seront tous soldés entre 2026 et 2027 :

- ✓ Ilot PERRUS : 182 700€ souscrits en octobre 2023 ont été soldés en mai 2026
- ✓ Ilot CATRIN (part COMBET) : 40 284€ souscrits en 2018 seront soldés au second semestre.
- ✓ Ilot CATRIN (part CATRIN) : 179 000€ souscrits en oct.2021 seront soldés en 2027.



PREMIÈRE TRANCHE DE SÉCURISATION / REPRISE DES RÉSEAUX QUARTIER DE LA PONTIÈRE :



En raison de la fermeture à venir du pont de la fruitière, ce chantier a été scindé en deux tranches. Les réseaux du chemin de Mangon et du bas de la route de la Pontière sont achevés (réseaux secs et humides). Il en va de même pour les aménagements de surface de l'entrée et de la sortie du quartier. La reprise des réseaux et le reste des aménagements interviendront en 2027.



RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG (PARKING DE L'ÎLOT CATRIN) :

Le parking de l'îlot Catrin a été ouvert mi-mars 2026. Les travaux de création de places de stationnement le long des commerces et la reprise de la chaussée de la départementale (Grande rue) interviendront à compter de mi-juin afin de faire coïncider la coupure de la départementale avec la coupure du pont de la fruitière. Une information spécifique sera transmise ultérieurement.

Une borne électrique est en cours d'installation.



RUE DES PRÉS BANDÉS :

En lien avec l'ouverture de la résidence des cordeliers, la rue des prés bandés a été refaite.





4

RÉHABILITATION DU PONT DE LA FRUITIÈRE

Le Département de la Savoie entreprend des travaux de réhabilitation du pont de la Fruitière.



du 22 juin au 17 novembre 2026



Pont de la Fruitière à La Chambre (RD 76)



circulation routière interrompue 7j/7, 24h/24



Déviation pour tous les véhicules par la route des Attignours (RD 76 A), RD 1006 et avenue de la gare, Grande rue (RD 213) à La Chambre



Circulation piétonne maintenue sur le pont de la Fruitière du 22 juin au 3 juillet, puis sur la passerelle piétonne provisoire à compter du 3 juillet



Pont de la Fruitière – vue de l'ouvrage avant travaux.



4.1



Quels travaux ?

- Protection du lit de la rivière,
- Pose d'une passerelle piétonne provisoire,
- Détournement provisoire des réseaux,
- Démolition du pont,
- Dépose de la protection du lit de la rivière,
- Reconstruction du pont,
- Dépose de la passerelle piétonne provisoire.

4.2



Accès à la déchetterie et au complexe Maurice Perrier

- A compter du 22 juin, les horaires d'ouverture de la déchetterie seront également impactés. Les créneaux d'accès prévisionnels à la déchetterie sont les suivants :
- Mercredi de 14h à 17h30 (une semaine sur deux) ;
 - Vendredi de 14h à 17h30 ;
 - Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Un outil de communication type QR CODE sera mis en place par le Département pour informer en temps réel la gestion des ouvertures supplémentaires.

4.3



Accès maintenus et informations pratiques

L'accès à l'espace Maurice Perrier, au boulodrome et au commerce à proximité sera maintenu ainsi que les stationnements. L'organisation de la circulation autour de la place du Champ de Foire sera modifiée pendant la durée des travaux.

Le Conseil départemental s'efforce de réduire la gêne occasionnée par le chantier et vous remercie de votre compréhension.

Renseignements : Maison technique du Département Maurienne - tél. 04 79 20 66 50





UN NOUVEAU PROJET DE LOGEMENTS ET DE SOLIDARITÉ AU CŒUR DE LA CHAMBRE

OPAC Savoie, moteur d'un habitat durable et abordable en Savoie, réalise à La Chambre un nouveau programme composé de 15 logements locatifs sociaux et d'un foyer pour personnes handicapées vieillissantes de 10 places, géré par Deltha Savoie.

Ce projet associe logement, solidarité et qualité de vie, dans une attention particulière portée à l'intégration dans le territoire et à la performance énergétique.

Le projet a été conçu par l'**Atelier Pluriel** (architecte), avec le concours du **bureau d'études Plantier** pour la structure et du **Groupe UD** pour les études économie, fluides et voirie-réseaux.

Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2026.



Des logements adaptés aux besoins des ménages

Le programme comprendra **15 logements** locatifs sociaux, répartis comme suit :

- 6 appartements T2 de 47 à 49 m²
- 7 appartements T3 de 66 à 69 m²
- 2 appartements T4 de 74 à 77 m²

Ils seront complétés par **15 garages extérieurs** et **10 places de stationnement**, afin de faciliter le quotidien des habitants.

Un projet attentif aux enjeux énergétiques

Le projet répond aux exigences de la **réglementation environnementale RE2020** et s'inscrit dans une démarche de construction performante et durable.

Les bâtiments seront réalisés en **béton armé**, avec des **murs et dalles isolés par l'intérieur**, garantissant confort thermique et qualité d'usage.

Le chauffage et l'eau chaude sanitaire des logements seront assurés par une **chaufferie bois**, tandis que le foyer bénéficiera d'un système de **pompe à chaleur**, assurant le chauffage et le rafraîchissement des espaces.

Un foyer dédié aux personnes handicapées vieillissantes

Au sein du programme, un **foyer de 10 places**, géré par **Deltha Savoie**, accueillera des personnes handicapées vieillissantes dans un cadre adapté, sécurisé et chaleureux.

Il comprendra :

- 10 chambres individuelles de 20 m², chacune avec salle de bain et WC,
- Une salle de repas commune de 30 m²,
- Un salon collectif de 39 m²,
- Une salle d'activités de 28 m²,
- Des bureaux et vestiaires pour le personnel accompagnant.

Partenaires & engagements





PERMANENCE MUTUELLE ENTRENOUS

Les permanences de la mutuelle Entrenous pour le second trimestre se tiendront les mercredis matin de **9h à 12h** les jours suivants :

- En mai, le mercredi **13**
- En juin, le mercredi **17**
- En juillet, le **6**

Ces permanences auront lieu dans la **salle du Conseil de la Mairie**.



Pour vous renseigner et prendre rendez-vous, merci d'appeler le **09.69.39.73.38**.



GENDARMERIE

Communiqué de presse

En cas d'urgence, appelez le 24h/24, 7j/7

0 800 112 112

Ceci n'est pas un spam !



POUR NOS JEUNES



*2026 : la commune poursuit l'accompagnement vers une première expérience professionnelle de nos jeunes de 16 à 18 ans à travers les emplois d'été



***À 16 ans, pensez au recensement citoyen**

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. Service-Public.fr vous explique.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.



TRANSPORTS SCOLAIRES



* Inscriptions Transports Scolaires **mardi 2 juin 2026**

RDV sur

laregionvoustransporte.fr





LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE SE POURSUIT !

Avec le retour des températures plus douces, la **campagne 2026** entre dans une phase clé en Savoie. Pilotée par le Groupement de Défense Sanitaire des Savoie, elle repose sur le piégeage de printemps et la surveillance active du territoire.



OÙ EN EST-ON EN MAI ?

Le piégeage de printemps touche à sa fin. Il a permis de cibler les **fondatrices sorties d'hivernage** et de limiter l'installation de nouveaux nids.



DÉCLARER VOS CAPTURES

Si vous avez installé des pièges, pensez à déclarer vos captures avant la mi-mai sur la plateforme :

<https://www.frelonsasiatiques.fr>



RESTEZ VIGILANTS AUX NIDS PRIMAIRES

En mai, les fondatrices poursuivent la construction de petits nids, souvent discrets et situés dans des endroits abrités : sous les avant-toits, dans des abris de jardin, des haies ou des cavités.



En cas de doute ou de découverte, **signalez-le** rapidement sur la plateforme dédiée :

<https://www.frelonsasiatiques.fr>



Ensemble, restons mobilisés pour freiner la progression du frelon asiatique et protéger la biodiversité. 🐝

#bienvenueenmaurienne #CCTerresDeMaurienne #Vigilance #Prévention #frelonasiatique



À RETENIR



Déclarer vos captures avant la mi-mai sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr



Rester particulièrement vigilants aux nids primaires en mai



En cas de doute ou de découverte, signaler rapidement sur la plateforme dédiée : www.frelonsasiatiques.fr



ENSEMBLE, SOYONS ACTEURS !

La lutte contre le frelon asiatique est l'affaire de tous. Chaque geste compte pour préserver notre biodiversité, nos abeilles et la tranquillité de nos territoires.



PIÉGER
AU PRINTEMPS



SURVEILLER
LES NIDS



DÉCLARER
EN LIGNE



MOBILISER
SON ENTOURAGE





MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS ENSEMBLE



COMMENT SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE ?

Il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous !

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher que le moustique tigre ne vous envahisse !

LES BONS GESTES À ADOPTER



Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.



Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).



Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.



Couvrez les bidons, citernes, bassins



Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique tigre !



PLUS D'INFORMATIONS

Retrouvez toutes les informations sur le moustique tigre, les outils mis à votre disposition et les actions menées dans la région sur la plateforme officielle de ressources sur le moustique tigre en Auvergne-Rhône-Alpes « AgirMoustique.fr ».



AgirMoustique.fr

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

LE SAVIEZ-VOUS ?



VIT DANS UN RAYON DE 150 M



MESURE ENV. 5 MM QUELQUE CHOSE DE TRÈS PETIT (5 mm)



A DES RAYURES ET BLANC



PIQUE DES MOUSTIQUES AU QUOTIDIEN



LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS



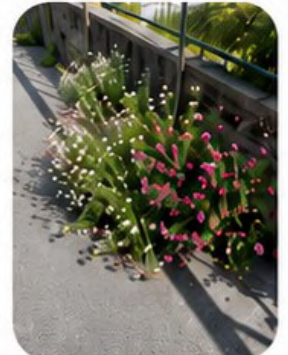
IL PEUT TRANSMETTRE des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Une équipe de Techniciens est au service de la commune et donc à votre service. Les nouvelles dispositions prévues dans le cadre des attributions du label villes et villages fleuris, préconisent entre autres de ne pas effectuer des tontes trop rases et même le fauchage tardif pour favoriser la pollinisation. Ceci explique les modifications d'entretien de notre village que vous avez sans doute remarquées.



La végétalisation du cimetière fait aussi partie de cette évolution.



Vers une gestion différenciée favorisant la biodiversité et la pollinisation.





PROPRETÉ ET CIVISME : AGISSONS ENSEMBLE



DÉJECTIONS CANINES

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au **ramassage des déjections canines** sur tout ou partie du domaine public communal (Article R632-1).

Cette mesure s'applique aussi dans les espaces verts de la commune lors des tontes des lieux engazonnés et de l'entretien des massifs les agents techniques sont continuellement confrontés aux déjections canines, et ceci n'est plus acceptable.

Merci pour eux et pour les habitants de la commune.

DÉJECTIONS CANINES

**Lui ne peut pas ramasser...
vous, oui !**



**SÉRIEUX ?!
T'AS PAS DE SAC**

*pas de respect =
pas de tolérance*



MÉGOTS ET AUTRES DÉCHETS



Mégots et autres déchets sont à mettre dans les poubelles.



DERNIÈRE MINUTE

La Vêtementerie

ouvre un
nouveau
magasin à



**OUVERTURE
tous les jeudis
& samedis
[9 h 00 - 12 h 30]**

**lavementerieic
lavementerie@gmail.com**



FRANCE ALZHEIMER

L'association France Alzheimer ouvre une antenne à La Chambre à compter du mois de septembre, plus d'informations à venir.





COUVENT DES CORDELIERS

L'année 2026 marque le début des travaux de sécurisation du Couvent des Cordeliers !

En Mai 2025, nous avons donc lancé la demande de permis de construire, nécessaire pour intervenir sur un bâtiment inscrit au **titre des Monuments Historiques**.

Parallèlement, l'Association des Amis du Couvent des Cordeliers a poursuivi un travail considérable et a organisé un certain nombre de manifestations, ce qui a permis de faire connaître et rayonner ce monument sur le territoire, la Maurienne et même au-delà. Pour 2026 sont au programme une participation à l'arrivée de « La France en Courant » le mercredi 22 Juillet, un **marché médiéval** autour du Couvent le dimanche 16 Août et une participation aux **Journées Européennes du Patrimoine** le dimanche 20 Septembre.

Les travaux ont donc débuté en Avril dernier par la réfection d'une toiture au-dessus de la chapelle dite « des quatre âges » et devraient se poursuivre par la réfection du mur Nord du cloître.

Avec l'aide précieuse de l'association des Amis du Couvent, nous avons pu lancer la campagne de collecte de dons auprès de la Fondation du Patrimoine au mois de Novembre dernier.



Ce joyau architectural mérite votre soutien, aussi n'hésitez pas à **donner ou à faire donner auprès de la Fondation** (don déductible à hauteur de 75 % de vos impôts).



FONDATION



DU
PATRIMOINE



AGENDA 2026



22 juillet :
arrivée de
« La France en Courant »



16 août :
marché médiéval
autour du Couvent



20 septembre :
Journées Européennes
du Patrimoine



LES P'TITS BONHEURS DE NOS AÎNÉS



Première action de l'association lors du marché du 23 Avril.





L'association a été créée en Novembre 2025, à l'initiative de bénévoles volontaires au sein de l'EHPAD BELFONTAINE de la Chambre et soutenue par Mme LEFEVRE Stéphanie (Directrice) et Mme CARRAZ Isabelle (Animatrice).

Le but de cette association est de récolter des fonds pour donner une autre dimension à l'animation, et développer des projets d'idées pour les résidents de l'EHPAD. Notre 1^{ère} action a été notre présence sur le **Marché** le 23 Avril (vente de pains, gâteaux et soupe). Cette action va nous permettre de financer la venue du Food Truck « Ma' trite qui chante » à l'automne 2026 pour permettre aux résidents de manger des frites (souhait de leur part).

Voilà la raison de la création de cette association, contribuer au mieux être des résidents, améliorer leur qualité de vie sociale.

Pour soutenir l'association, vous pouvez adhérer à notre association pour **10€** par an.

NOTRE 1^{ÈRE} ACTION

- Vente de pains 
- Gâteaux 
- Soupe 
- Marché du 23 avril 

ADHÉSION ANNUELLE



Adhésion
annuelle :
10 €



LES NOTES VAGABONDES

ÉDITION 2026

Les artistes se baladent en Terres de Maurienne !

MARDI 2 JUIN

18h00

**ÉGLISE DE LA CHAMBRE
CHORALE LA VILLARINE**

**TRANSPORT POSSIBLE
SUR DEMANDE**

MERCREDI 10 JUIN

15h30

**EHPAD DE LA CHAMBRE
DANSES ET CHANTS
RÉSIDENTS ET EEA**

MERCREDI 17 JUIN

17h30

**JARDIN NOTRE DAME DU CRUET
GROUPE YSSIÉ TOULABA**

SAMEDI 20 JUIN

20h30

**ÉGLISE ST COLOMBAN DES VILLARDS
CHORALE LE CHŒUR DES FEMMES**

MARDI 23 JUIN

18h00

**LAC DE ST RÉMY DE MNE
GROUPE FIDGETS**

**OUVERT À TOUS
GRATUIT**



INFORMATIONS



RÉSERVATIONS DU TRANSPORT



04 79 56 26 64



**COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
TERRES DE MAURIENNE**





Commune de
La Chambre



AGENDA

Les rendez-vous
à ne pas manquer !

AGENDA

	30/5/2026	Boule Lyonnaise : challenge des anciens présidents
	6/6/2026	Comité d'animation : sortie à Turin
	13/14 juin 2026	Championnat de Savoie de boule Lyonnaise M3 et M4
	13/06/2026 10-12h et 14-17h	Canis village : Journée dédiée à nos amis à 4 pattes les chiens. Proposée par le Club Canin du Bugeon, dans le village.
	14/6/2026	Championnat d'escalade
	18/6/2026 - 11h	Commémoration de l'appel du général de Gaulle
	27-28/06/2026	Stage Mountain Trail : ferme des mini's du marais
	03/07/2026 - 18h	Visite Gourmande du village par la FACIM inscription auprès de l'office du Tourisme
	4/7/2026 - 22h	Spectacle nocturne "horloge céleste" (offert par la mairie) suivi du bal organisé par le comité d'animations, parking de l'école
	11/7/2026 - 20h	Nuit des églises : manifestation nationale alliant le culte, la culture, le patrimoine local et l'art propre à une commune
	17/07/2026 dès 17h	Marché nocturne place de la liberté
	22/07/2026 14 à 18h	Arrivée de "La France en courant" et marché artisanal.
	28/07/2026 8h à 11h	Don du sang à l'Espace Maurice Perrier
	29/07/2026 - 18h	concert de musique irlandaise - jardin du couvent
	16/08/2026 dès 16h	Marché médiéval autour du couvent organisé par les amis du couvent des cordeliers
	29/08/2026	Concert Place du marché (avec le Pub O'Maé)
	12/09/2026	Boule lyonnaise : challenge de la municipalité
	19/9/2026 - 18h30	Bénédictin du retable restauré (classé mobilier historique) lors de la messe, par Mgr VERNY
	20/09/2026	Journée du patrimoine couvent des cordeliers
	7/11/2026	Repas des aînés

